



QU'EST CE QUE LE BUDGET ANNUEL ?

Comme chaque année, le premier trimestre est consacré à la construction du budget annuel, qui est ensuite voté en mars/avril. Un document essentiel qui prévoit toutes les recettes et dépenses pour faire fonctionner la mairie et financer les projets. Ce budget est voté par le conseil municipal et se divise en deux grandes parties :

• **LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT**
Il couvre les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement de la commune (charges de personnel, entretien des bâtiments, électricité, combustibles et eau, fournitures...). Ces dépenses sont financées par les impôts locaux, les dotations de l'État et d'autres recettes comme les redevances des services municipaux (périscolaire, loyers).

• **LE BUDGET D'INVESTISSEMENT**
Il concerne les projets à long terme, comme la rénovation de l'école, les travaux de réseaux ou de voirie, mais aussi le remboursement des emprunts. Ces dépenses sont financées par des subventions, des emprunts ou l'excédent du budget de fonctionnement.

En résumé, le budget de fonctionnement permet de gérer le quotidien, tandis que le budget d'investissement prépare l'avenir !

POMPIERS

Ça bouge chez les pompiers



Toute l'année les pompiers volontaires du CPI (Centre de première intervention) de St Ours, commandés par le sergent-chef Alain Dagand, interviennent sur la commune et essentiellement sur Aix Nord. Une grande caserne est en construction sur Grésy, elle est financée à égalité par Grand Lac et le Département pour un coût de 12 millions d'euros. Elle sera en service début 2026. A la place de la caserne actuelle sera construit le nouvel hôpital et les Ehpad sur quatre hectares.

Pour Aix Nord, le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) propose de regrouper les CPI de La Biolle, St Ours (où il y a le plus de volontaires), les Hauts de l'Albanais et Albens.

Le SDIS veut créer une mini caserne pour 1,3 millions d'euros, financée par le département et Grand Lac, dans un lieu qui reste à déterminer. Les maires de La Biolle et de St-Ours ont demandé à ce que les pompiers volontaires fassent partie des décideurs. Le sergent-chef Dagand, les lieutenants Goury et Pivot-Taffut représentent les quatre CPI.

PROJET D'AMÉNAGEMENT

Que va devenir le presbytère ?

Parmi les projets phares de l'année 2025, le conseil municipal prévoit la rénovation de l'ancien presbytère, situé à proximité de la salle des fêtes.



Ce bâtiment sera transformé en trois appartements : deux T2 d'une surface d'environ 20 m² chacun et un T3 en duplex de 60 m². Cette initiative vise à répondre aux besoins de logement des jeunes du village en leur offrant des solutions accessibles et abordables, tout en valorisant notre patrimoine local.

Les travaux débiteront dès que les demandes de subventions auront été validées par les organismes compétents. En attendant, le bâtiment est temporairement occupé, dans le cadre d'un hébergement précaire.

AU JARDIN

Limiter la prolifération des chenilles processionnaires

Depuis 2022, les chenilles processionnaires, de plus en plus présentes, sont classées comme nuisibles. En effet, elles défolient les arbres qu'elles colonisent et leurs poils urticants peuvent provoquer de fortes réactions allergiques chez l'homme et les animaux.

DEUX ESPÈCES À SURVEILLER

En France, on distingue deux types de chenilles processionnaires :

- **La processionnaire du pin**, de couleur brun orangé, active de janvier à mai avec un pic en mars.
- **La processionnaire du chêne**, gris argenté, visible d'avril à août, avec un pic en juin

Elles se déplacent en file indienne et tissent des nids de soie dans les arbres. Même hors saison, ces nids restent dangereux : les poils urticants qu'ils contiennent peuvent être dispersés par le vent ou lors de l'élagage d'arbres infestés.

COMMENT LIMITER LEUR PROLIFÉRATION ?

Plusieurs solutions existent pour lutter contre ces chenilles :

- **Installer des pièges mécaniques** : un collier spécial placé autour du tronc des pins capture les chenilles lorsqu'elles descendent s'enfouir dans le sol.
- **Encourager leurs prédateurs naturels**, comme les mésanges ou les chauves-souris, en installant des nichoirs.



- **Utiliser un insecticide biologique**, en respectant les recommandations pour préserver l'environnement.
- **Privilégier des essences d'arbres moins attractives**, comme le bouleau cendré, afin de limiter leur installation.

Restez vigilants ! Si vous repérez des nids ou des chenilles, signalez leur présence et évitez tout contact. Une intervention rapide permet de protéger la biodiversité et notre santé.

Atelier Découverte « Le cerveau en mouvement » OFFERT !

Samedi 12 Avril 2025
Entre 9h30 et 11h30
Mairie de Saint-Ours



Tous publics (de 7 à 107 ans) - En solo, en duo ou en famille !

Venez découvrir, une approche ludique et interactive qui associe rythme, balles et mouvement pour stimuler, la concentration et l'attention, la coordination et l'équilibre, la coopération et l'esprit d'équipe, la mémoire et le lâcher-prise.

Places limitées - Inscription conseillée sur www.le-flow-des-reflexes.fr (aller sur l'onglet CONTACT)
Prêt à jouer avec votre cerveau ?
Rejoignez Sabrina Duthilleul du Flow des Réflexes

Grâce à des exercices variés utilisant des balles de différentes tailles, des sacs lestés, des anneaux et du rythme en musique, vous expérimenterez une nouvelle façon d'apprendre et de bouger. Si l'esprit est trop occupé à penser à autre chose, il devient impossible d'être

pleinement présent et de réussir les exercices avec les balles et autres outils. Je vous invite à vous recentrer sur l'instant, à laisser votre corps s'exprimer naturellement et à favoriser l'automatisation de vos gestes, essentielle pour fluidifier les apprentissages et les réflexes.

Un excellent moyen de lâcher prise tout en stimulant ses capacités cognitives ! Au programme : des exercices variés pour booster votre cerveau tout en vous amusant ! Un moment dynamique, convivial et accessible à tous.

la voix des assos



Sou des Ecoles

Après la visite du Père Noël à l'école avant les vacances, et une opération galettes de l'Épiphanie réussie, le Sou se repose un peu en ce début d'année.

Prochains rendez-vous : Le 05 avril pour le Carnaval de nos ours, et le 18 Avril pour une livraison de chocolats avant Pâques.
soustours.assodesparents.fr

Amicale des Pompiers

L'amicale des Sapeurs-pompiers vous donne rendez-vous dimanche 9 mars au centre de secours (en face du cimetière), pour sa vente de diots-polenta ! Une buvette sera également ouverte. 9€ la part.
Réservez avant le 8 mars par téléphone ou SMS au 06 29 77 26 72.

Club des Aînés

Le Club des Aînés de Saint-Ours continue de proposer différentes activités à ses adhérents pour cette nouvelle année : Prochainement, une dictée pour tester notre orthographe.

Sortie prévue en mars, non encore définie. Les jeux de société se déroulent toujours le vendredi après-midi à la salle des associations en mairie.

Et pétanque aux beaux jours !

Partage des repas à la cantine scolaire avec les petits de Saint-Ours.

Nous vous donnons rendez-vous le 19 février pour notre assemblée générale à 14h à la salle des fêtes, où nous enregistrerons les adhésions anciennes et nouvelles.

Rejoignez-nous pour partager de bons moments !!

La Galerie en Sous-Sol

Portes ouvertes et exposition en plein air à la galerie en sous-sol ! Comme chaque année nous vous accueillons trois dimanches après-midi en mai-juin.

Les dates seront précisées en fonction de la météo.

Pour en être informés merci de me contacter : janinefeys@orange.fr ou 04 79 54 91 28.

Au printemps prochain !

Les Amis du Village

Le 7 février dernier, les Jeunes de Saint-Ours ont tenu leur Assemblée Générale annuelle. L'occasion d'accueillir les nouvelles recrues et de partager un moment convivial avec les membres de l'association.

Les Amis du Village, c'est une vingtaine de jeunes motivés à faire vivre notre joli village avec des événements tout au long de l'année !

Si tu as 16 ans cette année ou entre 16 et 25 ans, rejoins-nous !

Nos rendez-vous cette année :
6/07 : Rando VTT
18/10 : Repas dansant
14/12 : Marché de Noël



Le secrétariat est ouvert

- **le lundi** de 16 h à 19 h.
- **le mercredi** de 9 h à 11 h et le **vendredi** de 13 h 30 à 16 h.
- **La permanence des élus a lieu le lundi de 18 h à 19 h 30.**

Agenda

Samedi 22 février

Assemblée Générale Ours en Plus, à 10h à la salle des associations

Dimanche 9 mars

Diots des pompiers au centre de secours

Samedi 15 mars

Repas des aînés à la salle des fêtes

Mercredi 16 avril

Assemblée Générale du Comité des Fêtes à la salle des associations

Samedi 24 mai

Fête des mères à la salle des fêtes



Mairie de Saint-Ours,
589 route du Chef- Lieu
Tél. : 04 79 54 91 87
mairie@saintours-savoie.fr

La cantine est ouverte !



Une fois par semaine, la cantine de l'école est ouverte aux retraités du village, pour partager un repas avec les enfants. Une belle occasion de créer du lien entre générations ! Nous remercions Elise et Hélène d'avoir fait des remplacements pour le service à la cantine.

Vous êtes intéressés ? Adressez-vous au secrétariat de mairie pour plus d'informations.



Le «Lelobunny» a fait étape devant l'école primaire avant de rejoindre sa prochaine destination. Nous remercions Lucie Legrand (Leloluce), de l'exposer gracieusement à Saint-Ours.

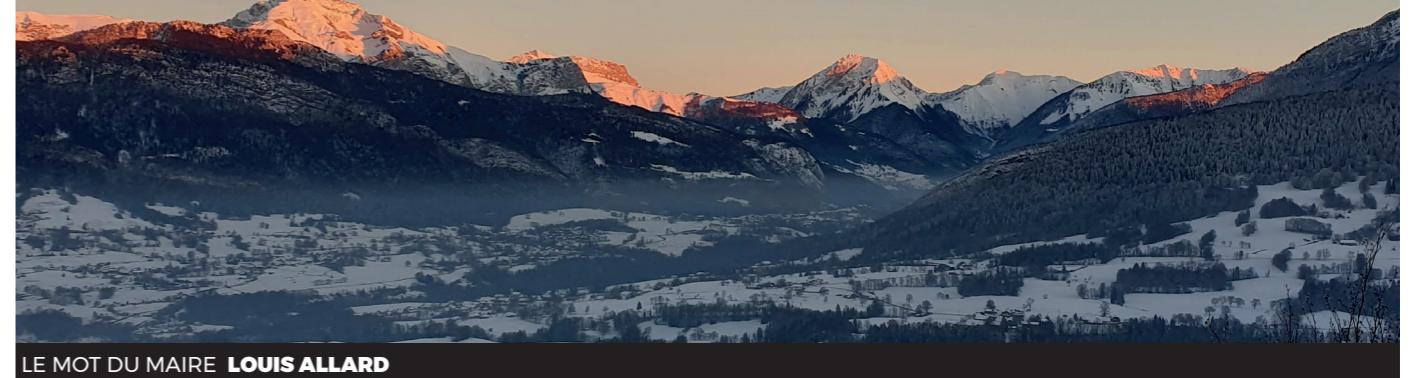
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique



MIEL

FÉVRIER 2025
N°34

MESSAGES INFORMATIONS ECHANGES LIAISONS



LE MOT DU MAIRE **LOUIS ALLARD**

Etat des lieux en ce début d'année

En ce début d'année, la situation mondiale est de plus en plus inquiétante, et il est nécessaire que tout le monde se ressaisisse pour que nos jeunes aient une vie aussi belle que celle que les anciens ont eue. L'année 2025 est bien entamée, tout le monde s'est remis au travail, même le conseil municipal. Malgré une année 2024 chargée de choses négatives, mais nous retenons surtout les avancées positives.

Pour la première fois, nous avons organisé des réunions de quartier pour faire le point sur les réalisations depuis 2020 et présenter nos projets 2025. Les échanges ont été riches, et certaines propositions des habitants seront mises en œuvre.

Cette année, nous allons donc commencer l'aménagement des chemins doux à la forêt, l'amélioration du carrefour de la Forêt, et bien sûr la rénovation du presbytère.

Côté jeunesse, la commune et le service jeunesse reconduisent le centre de loisirs du 7 au 24 juillet à l'école, pour les enfants de 3 à 11 ans. Les enfants de Saint-Ours seront prioritaires et les parents seront prévenus en temps voulu pour les inscriptions.

Ils n'auront pas beaucoup de kilomètres à faire pour occuper leurs vacances, c'est bon pour la planète.

L'agriculture à Saint-Ours est toujours très active ! Avec sept entreprises, ce sont les plus gros employeurs de la commune. Nos agriculteurs, qui gèrent le dernier commerce du village, vont déplacer leur magasin en face de la fromagerie, dans l'espace « OAP chez Yvonne ». Le pêcheur local, Jean-François Dagand, s'y installera également, aux côtés de quatre nouveaux logements. On terminera ainsi l'aménagement de ce quartier.

Certains dossiers avancent plus lentement. L'enfouissement des réseaux secs, lancé en 2023, peine à se terminer notamment en raison de problèmes liés à la fibre. Celle-ci a été mal installée, et sans l'autorisation d'Orange, dans ce nouveau réseau. Le dossier a été transféré au SDES, qui ne s'en dépêtre pas. Quant aux eaux pluviales, notamment à Bassa, Grand Lac n'a encore pas déterminé si c'était de l'eau pluviale urbaine ou rurale. Hé oui ! ça ne les fait pas rire et finalement nous non plus. La commune prendra donc une décision pour engager des réparations et peut-être installer des bacs de rétention.

La sécurité routière est une préoccupation majeure pour de nombreux habitants, et nous recevons régulièrement des demandes visant à limiter la vitesse des véhicules dans le village. Mais la mise en place de dispositifs adaptés (ralentisseurs, feux, etc.) suscite parfois des réactions partagées. Le conseil municipal continue malgré tout sa démarche, avec pour seule priorité la sécurité de tous. Ainsi, à Bassa, des feux « intelligents » seront installés aux entrées du village et un plateau surélevé sera créé au carrefour de la fromagerie. Sur la Route des Bois (côté sud), un « coussin berlinois » ralentira la circulation avant le dernier virage. Enfin, sur la Route des Crêts, des ralentisseurs seront posés une fois les travaux d'enfouissement terminés

Enfin, en ce début d'année, nous travaillons sur le dossier du four qui sera construit dans l'année. Ce sera un nouveau lieu de vivre ensemble.

Le printemps est bientôt là, les petites fleurs vont nous donner le peps pour la suite de l'année. A bientôt à la mairie ou sur nos chemins et comme dit l'agent SNCF dans le TGV : « Dites bonjour à votre voisin ! »